



**GENERATION** LE CLUB  
**RESPONSABLE**<sup>®</sup>  
RETAIL & DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ASSOCIATION LOI 1901

## COMMUNIQUÉ

### LES ENSEIGNES DU CLUB GÉNÉRATION RESPONSABLE ENGAGÉES DANS LA DÉMARCHE STRUCTURÉE LABEL ENSEIGNE RESPONSABLE

LE 29 NOVEMBRE, LE CLUB GÉNÉRATION RESPONSABLE<sup>®</sup> A REMIS À **9 ENSEIGNES DU COMMERCE ORGANISÉ**, les résultats des évaluations 2018 du **LABEL ENSEIGNE RESPONSABLE**, en présence de Chantal Zimmer, Déléguée Générale de la **Fédération Française de la Franchise** et de Alexandra Bouthelier, Déléguée Générale de la **Fédération du Commerce Associé**.

- PICARD
- BUREAU VALLEE
- CARGLASS
- MAISONS DU MONDE
- METRO
- LA MIE CALINE
- NORAUTO
- OPTIC 2000
- LE RESEAU LA POSTE

**LE GROUPEMENT DES MOUSQUETAIRES**, première enseigne labellisée Niveau 3 en 2015, est actuellement en cours d'évaluation.

#### L'engagement

Dès 2009, la base du « Programme Enseigne Responsable » a été l'élaboration d'une convention commune d'engagement général par les responsables développement durable des enseignes signataires, soumise pour une mise à jour au **Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, à la Fédération Française de la Franchise et à la Fédération du Commerce Associé** en 2011.

Le Club Génération Responsable et les enseignes signataires s'engagent à promouvoir ensemble, dans une perspective de développement durable, l'amélioration de la qualité environnementale et sociale des enseignes, notamment par l'amélioration de leur management opérationnel. **Volontaires pour une intégration responsable du développement durable, les enseignes signataires souhaitent réaffirmer leurs objectifs en matière environnementale.**

Elles se sont réunies pour :

- ◆ Démontrer leur volonté à prendre en compte le développement durable dans toutes ses composantes : économique, sociale, sociétale et environnementale.
- ◆ Intégrer le développement durable dans leur stratégie commerciale.
- ◆ Mettre en œuvre le développement durable au sein de leurs enseignes et le promouvoir auprès de leurs clients et fournisseurs.

Cette convention d'engagement veut mettre en exergue les enjeux communs d'enseignes issues de secteurs très variés mais qui sont représentatifs d'un modèle économique en succursales ou en commerce indépendant en réseaux (franchisé, affilié, coopérative...). Elle a vocation à se décliner au travers d'engagements sectoriels qui seront définis avec les enseignes signataires.

www.generation-responsable.fr

**GÉNÉRATION** LE CLUB  
**RESPONSABLE**<sup>®</sup>  
RETAIL & DÉVELOPPEMENT DURABLE

Club Génération Responsable<sup>®</sup>  
Association loi de 1901  
adresse postale : 1409 av Pibonson  
06250 Mougins

Présidente fondatrice : Jocelyne Leporatti  
mail [jocelyne@generation-responsable.fr](mailto:jocelyne@generation-responsable.fr)  
tel + 33(0)9 54 04 00 00  
mobile +33 (0)6 09 64 36 30

### L'encouragement et le soutien des Pouvoirs Publics

En mars 2013, Le Commissariat général au développement durable du Ministère de l'Écologie formule, par écrit, l'encouragement et le soutien des pouvoirs publics aux actions du Club Génération Responsable® en faveur du développement durable du secteur du Commerce Organisé.

En 2018, le Club Génération Responsable est sélectionné par **France Stratégie, parmi les 12 Fédérations professionnelles pour participer à l'expérimentation de labels RSE sectoriels lancée par le Plateforme RSE.**

Dans ce cadre, le Club Génération Responsable adhère, par sa démarche d'engagement volontaire, à la vision, à l'ambition, aux principes de gouvernance, aux orientations et aux objectifs de la stratégie RSE. Cette démarche permet de structurer et d'amplifier les actions des enseignes en faveur de la transition écologique vers un développement durable.

L'engagement volontaire des enseignes propose **des leviers pour accélérer et accompagner la mutation de la société, une pédagogie et une gouvernance pour favoriser l'appropriation et l'action de tous.**

Outre la transversalité de l'approche adoptée qui combine les dimensions environnementale, économique et sociale, l'engagement volontaire se traduit par un ensemble d'actions concrètes mises et à mettre en œuvre avec **des objectifs mesurables (objectifs chiffrés et indicateurs).**

L'**engagement volontaire des enseignes s'inscrit dans un système participatif impliquant les différents partenaires en externe et contribuant à l'appropriation des enjeux en interne.** L'ambition de l'engagement est essentielle, la démarche va **bien au-delà des obligations légales et réglementaires** et la signature de l'engagement s'est faite au plus haut niveau.

Enfin, l'engagement volontaire respecte le principe de l'amélioration continue, c'est à dire que les objectifs et les actions des projets des enseignes évoluent et s'intègrent dans **une ambition progressive**, afin de toujours augmenter le niveau de performance écologique de l'organisme.

### Contact Club : Jocelyne Leporatti

[jocelyne@generation-responsable.fr](mailto:jocelyne@generation-responsable.fr)

tel 09 54 04 00 00 - 06 09 64 36 30



## POUR EN SAVOIR +

### A propos du Club Génération Responsable®

Fondée en 2007 à l'initiative de Jocelyne Leporatti et des premiers Responsables de Développement Durable des réseaux, l'Association « Club Génération Responsable® » a pour objet de promouvoir, dans une perspective de développement durable, l'amélioration de la qualité environnementale et sociale des enseignes et réseaux de distribution.

Le Club met à disposition de ses membres enseignes un accès à l'expertise des professionnels du retail responsable, encourage et initie des démarches innovantes pluri-enseignes et développe des outils thématiques sur les grands sujets du retail responsable. Chaque mois, il accueille de nouveaux membres qui viennent s'inspirer, partager et échanger.

Les enseignes adhérentes au Club Génération Responsable®, représentent plus de 30'000 points de vente répartis sur le territoire national : **BIOCOOP, BUREAU VALLEE, CARGLASS, PICARD, NORAUTO, LE RÉSEAU LA POSTE, COURTEPAILLE, SEPHORA, NATURE & DÉCOUVERTES, GENERALI, L'OCCITANE, LA MIE CALINE, LE GROUPEMENT DES MOUSQUETAIRES, TRUFFAUT, MAISONS DU MONDE, GALERIES LAFAYETTE, OPTIC 2000, EUROPCAR, METRO, ZOLPAN, IKEA, LE GROUPE BEAUMANOIR, LE GROUPE ERAM, LE GROUPE MOBIVIA, LE GROUPE YVES ROCHER.**

### LA CONVENTION

Comment s'est mise en place la convention des réseaux ?

De nombreux projets ont été initiés et mis en œuvre pour promouvoir le développement durable au cœur de la vie économique et sociale de notre pays.

Sous l'égide de l'Association Club Génération Responsable®, créée début 2008 à l'initiative de Jocelyne Leporatti, sa Présidente, ainsi que des premiers directeurs de développement durable des enseignes, une vingtaine de réseaux commerciaux nationaux se sont réunis sur le thème du développement durable. C'est déjà plus de 10'000 points de vente représentés, une quinzaine de secteurs d'activité différents. Tous avaient un point commun : échanger, réfléchir et définir ensemble des solutions opérationnelles concrètes pour les points de vente et les réseaux.

Dans ce cadre, une première initiative a été finalisée après plus de trois mois de travail : la Convention d'engagement général des réseaux. Cette charte, pilotée par un expert du développement durable, Thomas Busuttill, prend en compte les trois piliers fondamentaux du développement durable : environnemental, social et sociétal.

En 2011, vingt enseignes annoncent leur engagement à mettre en pratique les principes de cette charte et signent cette convention.

Ces enseignes se sont engagées sur une base commune d'engagement et sur 3 priorités individuelles. Un comité de pilotage a en charge de suivre et d'accompagner les enseignes membres dans leurs efforts d'amélioration continue et de diffuser en toute transparence les actions et les résultats obtenus.

En tant que dirigeants d'entreprises, les directions des enseignes sont fières d'avoir engagé une initiative pionnière pour le monde du commerce et des réseaux, tout en étant conscientes des rythmes d'amélioration continue pour inscrire le développement durable dans la vie quotidienne de leurs entreprises.

Ces engagements sont encadrés par 4 principes généraux :

- ◆ Une démarche de progrès continu qui doit servir de base à l'élaboration d'engagements opérationnels par métier et par secteur.
- ◆ Un engagement moral de mise en œuvre de la démarche au travers d'actions des enseignes et des points de vente et de promotion de cette démarche auprès des managers des réseaux intégrés, et auprès des franchisés, affiliés ou adhérents du réseau de l'entreprise.
- ◆ Une volonté de rendre compte annuellement des actions engagées, des progrès réalisés et des difficultés rencontrées, notamment par la mise en place de reporting et d'indicateurs dédiés.
- ◆ Un état d'esprit d'ouverture et de partage des bonnes pratiques inter métiers et inter secteurs.

#### **Le soutien des Fédérations Professionnelles**

En août 2011, à l'initiative du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, se sont réunis le Club Génération Responsable®, la Fédération Française de la Franchise et la Fédération du Commerce Associé, pour s'engager à promouvoir ensemble, dans une perspective de développement durable, l'amélioration de la qualité environnementale et sociale des enseignes du commerce organisé qui les composent, notamment par l'amélioration de leur management opérationnel.

#### **Le soutien des pouvoirs publics**

Le 25 mars 2013, Le Commissariat général au développement durable du Ministère de l'Ecologie formule, par écrit, l'encouragement et le soutien des pouvoirs publics aux actions du Club Génération Responsable® en faveur du développement durable du secteur du Commerce Organisé.

Le Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie considère que les entreprises détiennent un rôle majeur dans la transition écologique par leur capacité à mettre en œuvre des actions structurantes de développement durable. Dans cette perspective, la feuille de route pour la transition écologique a formulé des objectifs et des outils dont doivent se saisir les secteurs professionnels. Il convient de citer à cet égard, le renforcement de la transparence des entreprises sur des critères environnementaux, sociaux et sociétaux, le développement de la finance durable, la promotion de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et la diffusion d'engagements volontaires passés entre l'Etat et les fédérations professionnelles.

Parmi les secteurs professionnels, les entreprises du commerce organisé et de la distribution constituent un secteur privilégié pour la diffusion des bonnes pratiques. En prise directe avec le consommateur, ce secteur présente un effet de levier important pour la diffusion du développement durable.

### Le référentiel d'engagement et sa méthode

Afin de prouver le réel engagement des enseignes signataires de la convention du Commerce Organisé, le Club Génération Responsable demande à son nouveau partenaire SGS, la mise en place d'un référentiel d'engagements contrôlables.

SGS définit une méthodologie de reconnaissance et de valorisation des entreprises engagées selon un modèle d'évaluation de performance issu de son modèle SGS Performance ISO 26000.

SGS est un acteur majeur en France dans l'élaboration de référentiels d'engagements sectoriels avec sa marque Qualicert. En effet, SGS a défini plus de 200 référentiels dont près de la moitié élaborés avec des organisations professionnelles. Le système d'audit externe SGS est accrédité par le COFRAC (Ministère de l'industrie) selon des procédures strictes, disponibles et consultables.

### Avril 2015, MISE EN PLACE DU LABEL « ENSEIGNE RESPONSABLE »

#### La promesse

Rassurer et transmettre aux collaborateurs, puis aux consommateurs l'engagement réel de l'enseigne et ses axes de progrès. Donner à voir les résultats et valoriser les actions menées pour créer de la valeur (préférence de marque, produits et services innovants ...)

Que fait mon enseigne pour l'environnement ? Que fait mon enseigne pour une meilleure consommation, pour développer les achats locaux ? pour informer ses clients sur ses produits, ses services ? pour améliorer ses points de vente ? pour le bien être de ses collaborateurs ? pour renforcer le lien social et la solidarité ?

#### L'objectif

Renforcer l'engagement par un principe d'évaluation lisible et vérifiable sur les actions de l'enseigne.

Consolider la démarche des enseignes, signataires de la Convention d'engagement volontaire des réseaux du Commerce Organisé par la mise en place du Label de reconnaissance « Enseigne Responsable », en collaboration et avec le soutien des trois partenaires historiques du Club Génération Responsable, le Groupe SGS, Generali France et Synergie, et le soutien du Ministère de l'Ecologie et du développement durable.

#### Les preuves

Ce Label de Reconnaissance permet d'exprimer la prise en compte et le niveau de sa démarche d'engagement volontaire et de communiquer, de façon claire, lisible et vérifiable, sur ses actions, à l'interne et à l'externe.

L'enseigne entre dans une démarche d'évaluation sur des actions prioritaires ciblées « ENSEIGNE ENGAGÉE » ou sur l'ensemble des points d'engagements de la convention « ENSEIGNE RESPONSABLE » et prouve ainsi sa démarche de progression d'année en année.